

SÉANCE PLÉNIÈRE DE CLÔTURE

PROCÈS-VERBAL

Ouverture de la séance

Le président, Arthur Close, déclare la séance ouverte.

Rapport de la Section pénale

Le président Rob Finlayson mentionne que la Section pénale a étudié 35 résolutions ayant trait à divers changements et modifications visant à améliorer le droit pénal au Canada. Quelques-unes d'entre elles ont suscité des débats fort longs et utiles qui ont abouti à l'accord de la Section du droit pénal sur les points suivants:

- Exiger une approche plus raisonnée et uniforme dans la manière dont le système de justice pénale traite les témoins, par exemple, les plaignants tels les enfants, et assure leur protection.
- La Section convient en outre qu'il lui faut examiner toute la question de la *détermination de la peine*, en particulier quant au moment où commencent les peines d'emprisonnement, de sorte qu'il y ait une approche uniforme à la question de la détention avant procès, ou comme on l'appelle couramment, temps mort. À ce sujet, la Section espère pouvoir faire préparer un document exposant le contexte et les options pour la conférence de l'an prochain.
- La Section a en outre eu le temps de discuter du document L'appel interlocutoire et par une tierce partie en matière pénale. Voilà un domaine auquel le ministère fédéral de la Justice consacrera plus d'efforts au cours de la prochaine période.
- Le nouveau président de la Section du droit pénal est Daniel Grégoire du Québec.

Il remercie ensuite le gouvernement des Territoires du Nord-Ouest pour les installations fournies à la Section du droit pénal en vue de l'étude de ses résolutions. C'était un endroit absolument phénoménal qui a sûrement contribué à la qualité des discussions et que la Section a apprécié cette année. Il remercie les interprètes pour leur habituel service excellent, la secrétaire de la Section du droit pénal, Catherine Kane, pour son aide inestimable et tous les commissaires de la Section pour leurs interventions fort réfléchies et à propos.

Rapport de la Section civile

La présidente, Susan Amrud, mentionne que la Section du droit civil a réussi à épuiser tout son ordre du jour. La Section a reçu un rapport faisant état de la *Stratégie sur le droit commercial* et des mises à jour sur les travaux visant à mettre la dernière main à trois lois uniformes: *Loi uniforme sur les biens incorporels non réclamés*, *Transfert de titres de placement* et *Modifications à la Loi uniforme sur les testaments*.

Des rapports d'étape ont été reçus sur divers projets: Sûretés sous le régime de la propriété intellectuelle, *Compétence judiciaire et protection des consommateurs dans le domaine du commerce électronique*, la *Réforme du droit Canadien des transactions garanties*, dont la *Loi sur les banques*, *Exécution civile des jugements*, *Modifications à la Loi uniforme sur les statistiques de l'état civil*, des projets de réforme de l'article 347 du *Code criminel* et la *Loi uniforme sur les franchises*. La Section a aussi discuté d'une modification à la *Loi uniforme sur l'arbitrage*. D'importants progrès ont été faits sur plusieurs de ces projets dans la dernière année et la Section espère avoir des lois uniformes sur quatre d'entre eux l'an prochain.

Un rapport annuel a été reçu de Justice Canada sur le *droit international privé* et du président de la National Conference of Commissioners on Uniform State Laws, King Burnett, sur les travaux de celle-ci.

Pendant la séance conjointe avec la Section du droit pénal, celle du droit civil a discuté les *Pouvoirs extra territoriaux des policiers nommés par les provinces* et du *projet de loi C-17, Loi sur le prélèvement d'échantillons de sang*. Les délégués n'ayant pu mettre la dernière main à la résolution sur ce projet de loi pendant la séance conjointe, ils sont saisis d'une nouvelle résolution que la présidente leur demande d'approuver après ses propos.

La Section termine sa discussion par un échange fort intéressant sur le document intitulé *Le rôle de la Conférence pour l'harmonisation des lois en matière de droit autochtone*.

Le Comité de mise en candidature a choisi Frédérique Sabourin, du Québec, comme successeur du nouveau président de la Section du droit civil, Chris Curran.

On renvoie ensuite les délégués à la résolution concernant la *Loi sur le prélèvement d'échantillons de sang*. Sur une **PROPOSITION** présentée par Susan Amrud et appuyée par Earl Fruchtmann, il est décidé **QUE** la résolution soit adoptée telle quelle. Catherine Kane demande que la version anglaise de l'article 2A soit modifiée par l'ajout du mot « provincial », avant le passage « legislation should be developed », puisque la résolution doit traiter de lois uniformes des provinces. Dans la version française, l'expression « pour les provinces » doit être ajoutée après le mot « l'opportunité ». La version modifiée de la proposition est adoptée.

La présidente exprime sa gratitude pour l'appui qu'elle a reçu de tous les membres de la Section du droit civil au cours des deux dernières années et aux personnes qui ont présenté des documents ainsi qu'à ceux qui ont assumé la tâche immense de les traduire. Elle souhaite bonne chance à Chris Curran pour son année à la présidence.

Le président félicite ses homologues des deux sections pour cette semaine manifestement fort productive, affirmant que les travaux se reflètent sûrement bien sur la Conférence.

Rapport du Comité de mise en candidature

Earl Fruchtmann présente le rapport au nom du Comité de mise en candidature. Glen Abbott du Nouveau-Brunswick est nommé président et Gregory Steele de la Colombie-Britannique, vice-président. Les deux postes sont comblés par acclamation.

Comme c'était le geste final d'Earl Fruchtman à titre de membre du Comité exécutif, le président le remercie au nom de la Conférence pour son apport tout au long de son mandat de quatre années au sein du bureau.

Propos du président

Avant de céder la parole au nouveau président, Arthur Close tient à exprimer sa gratitude à diverses personnes:

- Claudette Racette, notre directeur exécutif, qui sait ce qu'il faut faire, quand le faire et comment le faire. Claudette est vraiment le mortier qui cimente la Conférence.
- Glen Abbott, c.r. pour l'appui et les conseils qu'il a fournis au cours de la dernière année à titre de vice-président. Il a toujours été très réconfortant de savoir qu'on pouvait compter sur Glen quand on avait besoin d'aide et de conseils.
- Les présidents des deux Sections, Rob Finlayson et Susan Amrud, c.r., avec une mention spéciale pour l'apport de Susan. Tout le monde sait que le poste de président de la Section du droit civil est le plus exigeant de notre organisation. Susan l'occupait depuis deux ans. C'est précisément parce qu'il est si exigeant que la Conférence a réduit à un an la durée du mandat pour l'avenir. Il remercie Susan de ses deux années à la présidence de la Section. Il importe de rappeler aussi que Susan a joué un rôle moins visible mais extrêmement important en assistant Doug Moen pendant son mandat, aussi à la présidence. Son rapport de présidente de la Section a été son dernier geste officiel comme membre du bureau. Susan a fourni à la Section de longs et loyaux services et nous lui devons un important vote de remerciements.
- Les trois personnes clés de la Stratégie sur le droit commercial au cours de la dernière année: Ken Morlock, président sortant du Comité directeur, Jennifer Babe, qui lui a succédé à ce poste, et Hélène Yaremko-Jarvis, coordonnatrice nationale de la Stratégie.
- Chacun des délégués siégeant à la table et ceux qui ne sont pas là et qui prennent congé, malgré un emploi du temps chargé, pour assister à la conférence. Sont ici visés, en particulier, les représentants des divers gouvernements qui jouent un rôle très spécial et la foule de ceux qui, même s'ils ne sont pas délégués, font un apport très important et significatif à nos travaux. Il s'agit de gens comme les membres de nos groupes de travail et des divers comités directeurs.
- Toutes les personnes qui ont contribué à organiser la conférence de Yellowknife et qui sont d'ici: le comité organisateur local: Margo Nightingale, Rebecca Veinott, Dawn McInnis, Mark Aitken; les deux personnes qui ont prêté main-forte à notre secrétariat: Meghan Stewart et Alastair Gamble; notre conférencier invité au banquet, l'honorable juge Vertes, et diverses autres personnes: Benoit Brouillard, Shirley Kemeys-Jones, Reg Tolton, les Tambours de Dettah qui ont nous ont servi une introduction entraînante à la séance plénière d'ouverture, Bev Cameron, Janice

Laycock, Glen Ruthland, Ilona Legler, Candace Boylan, Don Smith, Glen Horncastle, Rasi Nashalik, Brett McDonald, Charlotte Digness; les Jeunes-Turcs Martin Goldney, Darren Proctor, Brad Patzer, Gary McDougall, Brian Thagard, John Anderson, celui qui, à l'Assemblée législative, a joué un rôle central pour trouver un local de réunion à la Section du droit pénal. Nous le remercions de façon très spéciale, lui et son personnel. David Hamilton et Adrean Tount; les fournisseurs locaux et leur personnel - l'hôtel Explorer, le Restaurant Our Place, le quartier général du Secteur du Nord des Forces canadiennes et les chauffeurs de taxi de Yellowknife.

- Les personnes qui ont fait des exposés: Lyman Robinson, Norman Siebrasse, John Sotos, Eric Spink, Mary Anne Waldron et Frank Zaid.
- Nos traducteurs, Dorothy Charbonneau, Hélène Régimbald, Liliane Ferragut, Karen Weiss, Claire Caldwell et Karine Rossbach; notre technicien Jeff Ray, que nous remercions de façon très spéciale d'avoir établi avec très bref préavis, avec le professeur Waldron de Victoria, une liaison téléphonique qui a fort bien fonctionné.
- L'Association du Barreau canadien et le Barreau des Territoires du Nord-Ouest, pour avoir donné conjointement la réception de bienvenue, et le gouvernement des Territoires du Nord-Ouest, pour le banquet et d'autres activités d'accueil.

Affirmant qu'il en est à sa 24^e année avec la Conférence pour l'harmonisation des lois, le président remercie de façon spéciale tous ses amis, anciens et actuels, qui ont eu à voir avec la Conférence au fil des ans et grâce à qui cette période a été aussi gratifiante.

Il passe ensuite le marteau au nouveau président.

Propos du nouveau président

Glen Abbott déclare d'abord que c'est un grand honneur de prendre la relève à titre de président et qu'il lui tarde d'entreprendre la prochaine année. Il tient à prendre quelques minutes pour remercier Arthur Close, affirmant qu'il a trouvé intéressante la dernière année à la vice-présidence. Il a pu observer comment Arthur réglait les questions présentées par la Conférence. Chaque année, le président doit régler des questions distinctes, mais l'an dernier, affirme-t-il, il y en a eu de spéciales pour Arthur. Il félicite le président sortant pour ses 24 années de dévouement et de dévotion à la Conférence, sa capacité d'analyse et les décisions judicieuses qu'il a prises au cours de la dernière année. L'un des dossiers importants qu'Arthur a réglés l'an dernier: les faits marquants concernant le site Web de la CHLC. De plus, Arthur a pu mettre la dernière main, avec le gouvernement fédéral à l'entente de contribution pour la Stratégie. Il demande aux délégués de se joindre à lui pour remercier Arthur Close.

Il remercie les membres sortants du bureau avec qui il a travaillé l'an dernier et il espère que Rob Finlayson, Susan Amrud et Earl Fruchtman feront un jour à nouveau partie du bureau à d'autres titres. Il remercie les Territoires du Nord-Ouest et le comité organisateur pour les bons moments passés à Yellowknife. À son avis, le Nouveau-Brunswick aura fort à faire pour concurrencer ces excellents moments passés ici cette semaine.

Rapport de l'administration hôte pour la conférence de 2003

Tim Rattenbury se dit heureux d'accueillir tout le monde au Nouveau-Brunswick l'an prochain pour la 85^e Conférence annuelle. Ce sera la première fois que la Conférence se réunira à Fredericton.

La Conférence aura lieu à l'hôtel Beaverbrook, bien situé dans le centre de Fredericton. Le prix des chambres y est très raisonnable et un tarif spécial a été négocié pour les familles.

Le Ministère a retenu les services de Sandra Reed pour aider aux aspects administratifs et à l'organisation de la Conférence. Le comité de planification est composé de Tim Rattenbury, Glen Abbott, Sandra Reed et Elizabeth Strange.

Il invite les délégués à venir seuls ou en groupe et à venir tôt et l'on tentera d'être à la hauteur de l'excellence que les Territoires du Nord-Ouest nous ont fait goûter cette année.

Endroit de la conférence annuelle en 2004

Susan Amrud affirme que la Saskatchewan a hâte d'accueillir tout le monde en 2004. Le comité de planification a été constitué et elle compte le réunir au début de l'automne pour amorcer la planification. Aucune décision ferme n'a encore été prise, mais on pense que la conférence se tiendra vraisemblablement à Regina. Elle tiendra le président au courant de la marche des choses au cours de l'année.

Levée de séance

Le président se dit heureux que le nouveau Comité exécutif compte pour membres Arthur Close, président sortant, Chris Curran, président de la Section du droit civil, Daniel Grégoire, président de la Section du droit pénal, et Gregory Steele, vice-président. Il ajoute que la première réunion du nouveau bureau aura lieu au sortir de la séance plénière de clôture.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée.